

<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1055>

Collège Soutine

# Résultats des départementaux et régionaux de run and bike du mercredi 12 février 2014

- L'association sportive - Résultats sportifs - Résultats 2013-2014 -



Date de mise en ligne : mercredi 12 février 2014

---

Copyright © Le site du collège Soutine - Tous droits réservés

---

En préambule, je tiens à remercier tous les élèves de 3ème6 et 3ème7 qui se sont impliqués pour permettre l'organisation de cette manifestation dans le cadre de leur projet de classe : développer des compétences de jeunes officiels, d'organiseurs, de dirigeants... Les élèves étaient impliqués sur différents postes variés : reporter photo, journaliste, informaticien, secouriste, secrétaire, hôtesse d'accueil, juge d'entrée et de sortie de parc, juge de box, ouvrier, fermeture, sécurité...

Mais aussi en amont et en aval pour l'installation et le rangement, grâce à leur investissement, tout s'est bien passé.

Nous tenons à remercier également notre secrétaire du collège, pour le travail abattu pour l'association sportive. M.Charletoux pour le club photo et M.Chaimbault pour le club météo.

Enfin, je tiens à remercier les parents, les anciens collègues qui sont venus soutenir les enfants.

A paraître bientôt, un article rédigé par nos élèves et les photos.

En attendant, voici quelques résultats que vous verrez bien détaillés en pièces jointes et un bêtisier...

### Au niveau départemental :

En benjamins :

1er Agathe Chavigny, Camille Neveu, Théo Mouet, Tristan Tetillon

2ème Romane Courillaud, Mathilde Goupil, Titouan Bailleau et Lucas Gilles

En équipes collèges :

1er Déborah Ngo Ntep, Nolwenn Greiner, Florian Meyer, Lucas Frelaud

2ème Mathilde Silly, ? ;Théo Valentin, Romain Chavigny

3ème Anaïs Meynot, Sarah Jouvin, Aubin Trope, Julien Legrand

C'est la razia !

### Au niveau régional :

2ème et 3ème par équipe en benjamins

4ème, 5ème, 6ème par équipe collège

Bravo à tous pour vos performances et la découverte de l'activité. Et à l'année prochaine.